

LA LUSSATITE



Juin 2016

Lettre n°4

AGENDA

Dimanche 12 juin : 11^{ème} randonnée patrimoine de l'association BALINZAT

8h30 à 12h30, randonnée de 10 km guidée et commentée pour découvrir le patrimoine de Lussat - Lignat

Inscription et informations complémentaires : 06 88 49 60 72 ou balinzat@orange.fr

Jeudi 16 et vendredi 17 juin : Journée VTT de la classe des CM

Vendredi 17 juin : Sortie scolaire de la classe des CE au Musée de l'Ecole 1900 et au Moulin Richard de Bas

Dimanche 19 juin : Assemblée générale Amicale laïque Basket – salle communale

Lundi 20 Juin : Sortie scolaire des classes PS, MS, GS et CP à la Ruche des Puits et promenade au chemin Faiz'art

Samedi 25 juin : A partir de 10h00, Olympiades de l'Ecole les Marronniers à la salle des sports de Lussat

Chacun est invité à venir encourager les petits champions !

A partir de 12h00, repas des parents d'élèves (inscription avant le 10 juin auprès de l'amicale de l'école)

A partir de 14h30, spectacle des Ovni's (basket ball acrobatique) et initiation pour les plus courageux



Samedi 2 juillet : Visite de 3 châteaux d'Auvergne organisée par l'Association - Lussat Autrefois

De 8h30 à 19h00, visite du château d'Aulteribe, du château de Saint Gervazy et du village de Blesle.

Informations complémentaires, prix et réservation : 04.73.83.10.73

Mercredi 13 Juillet : Festivités de la Fête Nationale – Voir brève en page 3

Dimanche 28 août : Marche de soutien pour la Ligue contre le cancer

HORAIRES DE LA MAIRIE JUSQU'AU 17 JUILLET

Le secrétariat de Mairie sera ouvert au public :

Du 30 mai au 10 juin 2016 :

- Lundi : 8h30 à 12h00
- Mardi : 13h30 à 18h30
- Mercredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h00
- Jeudi : 13h45 à 15h15
- Vendredi : 9h00 à 11h00

Du 20 au 24 juin 2016 :

- Lundi : 8h30 à 12h00
- Mardi : de 13h30 à 18h30
- Mercredi : 8h30 à 12h00
- Jeudi : 13h30 à 18h30
- Vendredi : 9h00 à 11h00



Du 13 au 17 juin 2016 :

- Lundi : 8h30 à 12h00
- Mardi : 13h30 à 18h30 ;
- Mercredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h00
- Jeudi : 13h45 à 15h15
- Vendredi : 8h30 à 12h00

Du 27 juin au 5 juillet 2016 :

- Mardi : 13h45 à 15h15
- Mercredi : 9h30 à 12h00
- Jeudi : 13h45 à 15h15
- Vendredi : 9h30 à 11h00

Du 7 au 15 juillet 2016 :

- Lundi : 10h00 à 12h00
- Mardi : 14h00 à 16h00
- Jeudi : 14h00 à 16h00
- Vendredi : 10h00 à 12h00

A partir du 19 juillet, reprise des horaires habituels que vous pouvez consulter sur notre site internet.

INAUGURATION



Image au centre, de gauche à droite : Dominique THÉAS, Directeur de l'Ecole, Marie GUY, créatrice de la plaque signalétique, Christian ARVEUF, Maire de la commune et Jocelyne Bourdet, inspectrice de la circonscription "Terres noires"

L'inauguration de la plaque signalétique de notre groupe scolaire « l'Ecole les Marronniers » a été célébrée le vendredi 13 mai en compagnie de l'équipe enseignante, les élus locaux, enfants et parents d'élèves.

Lors de cet évènement, le Maire a rappelé les derniers investissements réalisés au sein de l'école, tels que la réfection des façades, le remplacement des huisseries, l'isolation des combles ou encore la réalisation de la plaque signalétique en lave émaillée.

Un nouveau nom, proposé par les enfants et parents d'élèves après consultation et voté par l'équipe municipale, faisant référence à ces arbres de plus de 200 ans qui ornent la cour de récréation, garants de souvenirs passés et futurs de cet établissement.

Brève de l'Ecole

La classe des CM a débuté une correspondance avec une classe de Beyrouth (Liban) qui s'est concrétisée par une Visio conférence.

Retrouver les dates des sorties scolaires et le programme des Olympiades de l'école dans notre rubrique « Agenda » en page 1.

LE SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMONE / La TEOMI

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) devient la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMI). Le 24 mars, le comité technique du SBA a pris position en faveur de la mise en place de la tarification sur l'utilisation réelle du service avec une phase transitoire de taxe des ordures ménagères incitative.

Cette décision a été prise en regard de la nécessité de :

- réduire le volume des ordures ménagères produites à la source pour limiter les coûts pour l'utilisateur ;
- mettre en œuvre une tarification plus juste à terme, ceux qui produiront beaucoup de déchets paieront plus que ceux qui en produisent moins ;
- tendre vers une tarification plus équitable sur le territoire du SBA qui connaît des écarts de 1 à 3.5 du fait de la base de calcul, les valeurs locatives des immeubles très disparates entre les communes ainsi que la valeur des bases fixées dans les années 70 et jamais revues depuis.

Enfin et surtout le passage par une période transitoire de TEOMI s'inscrit dans une recherche de consensus, d'éviter aux foyers modestes de subir une hausse trop brutale, d'avoir une réforme plus progressive et permettre aux usagers de s'adapter au changement.

Les leviers de mise en œuvre portent sur :

- la durée de la transition vers la tarification sur l'utilisation réelle du service : 2 ans, 3 ans ou 4 ans.
- la proportion de part variable liée à l'utilisation réelle du service, soit 30 puis 45%, soit 20 puis 30, puis 45% , soit 15, 20,30 puis 45%.
- les indicateurs de la mesure de l'utilisation réelle du service : volume des bacs (ou PAV) et nombre de levées.

Lors de la réunion du comité du 26 avril, une large majorité a répondu favorablement à ces nouvelles propositions. La délibération de principe sera soumise au vote du conseil syndical lors de la séance du 18 juin 2016.

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

L'accès aux médiathèques (13 dans la communauté de communes de Limagne d'Ennezat) est libre et gratuit. L'inscription est obligatoire pour emprunter des documents. Elle est gratuite sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile. L'inscription se fait dans chaque médiathèque. Une carte unique valable sur tout le territoire est délivrée lors de l'inscription. Grâce à cette carte vous pouvez emprunter dans les 13 médiathèques du

Nouvelle offre du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme : l'accès gratuit à une médiathèque virtuelle.

- Téléchargement de livres sur votre ordinateur, tablette ou liseuse
- Téléchargement de films sur votre ordinateur, tablette ou smartphone (jusqu'à 4 films par mois)
- Accès à plus de 6 millions de titres émanant de 760 labels et 14 genres musicaux différents via « musicMe » avec votre ordinateur
- Accès à des modules d'autoformation interactifs en bureautique, code de la route, langues, multimédia, musique, soutien scolaire et remise à niveau adulte via le site toutapprendre.com par le biais de votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone.

Pour bénéficier de ces ressources, comment faire :

- 1°) Rendez-vous dans votre bibliothèque participante
- 2°) Vérifiez que vous êtes abonné à la bibliothèque ou inscrivez-vous
- 3°) Découvrez sur place grâce à votre bibliothécaire, cette offre de contenus en ligne et son fonctionnement
- 4°) Vérifiez la compatibilité de votre équipement informatique avec les ressources proposées
- 5°) transmettez vos coordonnées (nom, prénom, date de naissance et courriel) à votre bibliothécaire afin qu'il puisse vous inscrire aux contenus en ligne qui vous intéressent
- 6°) Vous recevrez vos identifiants et mots de passe par mail pour les services auxquels vous êtes inscrits
- 7°) Profitez des ressources (après avoir installé les logiciels nécessaires à leur bon fonctionnement)



Pour tous renseignements, merci de contacter :

Mme CAILLAUD, Mme ENREILLE, Mme DELARBRE ou
Mme et Mr LEGROS
Tél. 04 73 78 66 08 – email : bibliothequelussat@orange.fr

Horaires ouverture :

Les mardis de 16h30 à 19h00 - Les mercredis de 17h00 à 19h00

TRAVAUX : ASSAINISSEMENT

Comme annoncé dans notre bulletin de janvier 2016, les travaux de mise en réseau séparatif de la rue de la Molle, impasses de la Treille et de la Molle sont programmés pour 2016. Le début du chantier est prévu durant la 1ère quinzaine de juin. La maîtrise d'ouvrage dépend du Siarec (pour la partie eaux usées), de la commune de Lussat (pour la partie eaux pluviales). Les travaux sont confiés à l'entreprise Robinet. La maîtrise d'œuvre (suivi des travaux) est assurée par le bureau d'études Safège. Les riverains seront contactés par la Mairie et l'entreprise pour un examen détaillé de chaque branchement individuel. Les accès aux propriétés seront maintenus durant la période de réalisation des travaux.

FESTIVITES DE LA FETE NATIONALE

PROGRAMME DE MERCREDI 13 JUILLET

18h30 : dépôt de gerbe au monument aux morts
18h30 : Apéritif Place de l'ancien four à Lignat
19h00 : Apéritif à la salle communale de Lussat
19h30 : Danses Country
20h00 : Lâcher de ballons
20h30 : Repas
22h30 : Retraite aux flambeaux
23h00 : Feu d'artifice

REPAS : Assiette charcutière, Paëlla, Fromage et Dessert
Habitants de Lussat et Lignat : 10 € par adulte, 6 € pour les adolescents à partir de 13 ans, gratuit pour les enfants.
Extérieurs à Lussat et Lignat : 15 € par adultes, 6 € pour les adolescents à partir de 13 ans, Gratuit pour les enfants

VENEZ RESERVER VOS REPAS EN MAIRIE AVANT LE 5 JUILLET.
LES PLACES SONT LIMITEES À 250 PERSONNES.

FINANCES : Diminution des dotations de l'Etat

La problématique rencontrée actuellement par l'ensemble des communes, et Lussat ne fait pas exception à la règle, tient à la baisse depuis 2014 des dotations de l'Etat, dans le cadre des efforts demandés par l'Etat aux collectivités locales (dite contribution au redressement des finances publiques). Ces baisses portent directement sur notre DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) et indirectement sur notre DSC (Dotation de Solidarité Communautaire). Or ces dernières couvraient plus de 30% de nos recettes de fonctionnement en 2013, contre seulement 24% en 2016 !

Les simulations pour 2017 font état d'une nouvelle baisse importante, qui porterait notre taux de couverture à 18%. Ainsi, si l'on compare 2013 à 2017 (prévisionnel), les dotations de l'Etat passent de 165 000 € à 91 000 € environ, soit une baisse de ces recettes de plus de 40% sur cette période, baisse de recettes qu'il nous faut compenser obligatoirement afin de continuer à bénéficier de services de qualité, de permettre l'entretien de notre patrimoine (bâtiments, voirie ...), la réalisation de projet d'envergure (notre nouvelle salle des fêtes), et ainsi habiter dans une commune où il fait bon vivre et s'épanouir.

Plusieurs pistes d'économies ont été suivies à commencer par celles concernant les énergies. Pour la 2^{ème} fois nous avons approuvé l'adhésion de la commune de Lussat au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et services associés, au sein duquel le Conseil départemental du Puy-de-Dôme exercera le rôle de coordonnateur, Nous avons également adhéré à l'opération COCON (isolation des combles perdus), notamment à l'école pour laquelle nous avons bénéficié d'une subvention par l'intermédiaire du Conseil Départemental dans le cadre des certificats d'économie d'énergie (CEE).

Toutes les ampoules des lampadaires de l'éclairage public ont été remplacées par des ampoules basse consommation et l'éclairage public coupé toutes les nuits comme dans la grande majorité des communes alentour. En 2015 cela nous a permis d'économiser 4467 € par rapport à 2014 sur une petite partie de l'année (septembre à décembre).

Les contrats de téléphone et internet sont tous en cours de renégociation (mairie, école, bibliothèque,...) avec Orange.

Enfin contrairement aux nouvelles dispositions législatives imposant à compter du 1er janvier 2016 le montant des indemnités des maires des communes dont la population est comprise entre 500 et 999 habitants à 31% de l'indice 1015 de la fonction publique territoriale, le conseil municipal de Lussat a décidé sur proposition du Maire par délibération en date du 14 mars 2014 de maintenir son indemnité à seulement 17% de l'indice 1015. En effet l'application des nouvelles dispositions aurait entraîné une dépense supplémentaire pour la commune de 6400 € à minima.

NOTRE SITE WEB FAIT PEAU NEUVE !

Depuis quelques semaines, le nouveau site internet de notre commune www.lussat63.fr est en ligne. Nous avons voulu un site simple et ergonomique afin de naviguer facilement. Vous trouverez toute l'actualité de notre commune, des informations pratiques et renseignements utiles ainsi que les démarches administratives.



En page d'Accueil vous trouverez les 7 rubriques :

- **Notre Commune** : présentation, plan, photos et histoire,
- **Mairie** : infos pratiques, comptes rendus des conseils municipaux, le bulletin annuel et la Lussatite,
- **Enfance** : tout ce qui concerne nos enfants de 0 à 16 ans : informations sur la garderie, cantine, TAP, relais d'assistante maternelle, centre de loisirs,
- **Autres services** : proposés par notre communauté de communes
- **Vos démarches** : comment réaliser les démarches administratives en mairie ou sur internet ?
- **Urbanisme** : Plan Local d'Urbanisme et quelles autorisations pour quels travaux ?
- **Commerces** : entreprises et services de notre commune.

Nous vous invitons dès à présent à venir consulter notre site régulièrement et à nous faire part de vos éventuelles idées d'améliorations. Si vous êtes une association n'hésitez pas à nous contactez pour communiquer sur votre actualité ou vos événements.